

Conseil Municipal du Mardi 26 novembre 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/055

Date de la convocation : 19 novembre 2024

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents: Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES.

Absents excusés: Pierre-Alain HIRSCH procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenaël MAGNANT procuration à Michel BOUTEILLER, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance: Olivier ARTHUR

OBJET: RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL – BOIS-GUILLAUME – BIHOREL – ISNEAUVILLE : révision de la convention de participation financière - signature

Madame Béatrice NUGEYRE, adjointe à la jeunesse rappelle aux membres du Conseil Municipal le partenariat entre les villes de BOIS-GUILLAUME, BIHOREL et ISNEAUVILLE pour la création d'un relais petite enfance intercommunal.

Elle précise que l'activité est très satisfaisante et que l'accueil se déroule dans de bonnes conditions. Le local mis à disposition par la ville d'ISNEAUVILLE est très apprécié de l'animatrice du relais.

Le relais accompagne les professionnels de la petite enfance, les familles en leur offrant un soutien juridique, technique et pédagogique.

La ville de BOIS-GUILLAUME prend à sa charge l'essentiel de l'organisation de ce service. Les villes de BIHOREL et d'ISNEAUVILLE apportent un soutien financier au fonctionnement et mettent à disposition un local.

Vu – le projet de révision de la convention initiale,

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal décide à l'unanimité** :

- d'autoriser Madame la Maire à signer cette convention.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal
Olivier ARTHUR



Transmis en Préfecture : 03 décembre 2024
Affichage : 03 décembre 2024

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

